

CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal de la séance du 18 septembre 2024 à 20h30 à la salle du Conseil municipal
Version décisionnelle

Présidence	M. T. Hunziker
Présent-e-s	Mmes G. Bernardo, C. Di Stasi, C. Rion Santoru, F. Vermeulen, L.-R. Pry MM. V. Ackermann, C. Brülhart, F. Droz, E. Fillet, V. Läderach, D. Nicole, J. Rodriguez, E. Schmelzer, M. Zimmermann, M. Zwahlen, F. Fogal
Excusé-e-s	
Assistent :	M. G. Marti, Maire M. J. Grand, Adjoint M. N. Nussbaum, Adjoint

Ordre du jour

- 1) Approbation des procès-verbaux des séances des 24 avril et 15 mai 2024
- 2) Communications du Bureau
- 3) Communications du Maire
- 4) Communications des Présidentes et des Présidents de Commissions
- 5) Décisions de l'ACG - Droit d'opposition des Conseils municipaux selon art. 60C LAC
- 6) Mutation parcelles 108 et 109 route de Cornière – Vote d'une délibération
- 7) Propositions individuelles et questions

M. HUNZIKER, ci-après « M. LE PRÉSIDENT », ouvre la séance à 20h33 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes, notamment au public.

1. Approbation des procès-verbaux des séances des 24 avril et 15 mai 2024

➤ A l'unanimité, soit 16 voix pour, le PV du 24 avril 2024 est approuvé.

[20h35] arrivée de Mme BERNARDO.

➤ Par 14 voix pour et 2 abstentions, le PV du 15 mai 2024 est approuvé.

2. Communications du Bureau

M. LE PRÉSIDENT, en préambule, donne lecture du discours suivant :

« Monsieur le Maire,
Messieurs les Adjoints,
Chères et chers Collègues,
Mesdames et Messieurs,

C'est un plaisir mais surtout un honneur d'avoir été choisi pour présider cette assemblée. J'espère être à la hauteur de cette responsabilité, pour diriger les débats et mener à bien les discussions liées au futur de notre commune.

Comme vous le savez, nous sommes entrés dans la dernière année de notre législature. Les élections auront lieu le 23 mars 2025. Se pose évidemment la question de savoir qui continue ? qui s'arrête ? qui est-ce qui nous rejoindra autour de cette table ? Nous avons tous eu le temps d'en discuter lors de notre voyage du Conseil municipal en début de mois et nous avons tous quelques idées. Cependant, ce sont nos électrices et nos électeurs qui auront le dernier mot.

Quoi qu'il en soit, d'ici la fin de notre législature, nous avons encore du travail. Les sujets qui nous attendent sont nombreux et souvent complexes. Notre petit tour du village de samedi dernier en est un exemple. Beaucoup de projets ont été évoqués, sans compter de nouveaux projets possibles et toutes les surprises potentielles liées à la gestion d'une commune imposées par des lois cantonales ou autres prérogatives. Et je ne parle pas encore des finances qui restent le nerf de la guerre pour mener à bien tous ces projets. Bref, une année qui s'annonce encore bien intéressante.

Nous serons certainement appelés à prendre des décisions qui ne satisferont peut-être pas l'ensemble des habitantes et des habitants. Toutefois, nous nous efforcerons de concilier les intérêts du plus grand nombre, pour le bien de la vie de notre village.

Nous saurons le faire dans le respect des règles de la discussion et du savoir vivre, pour partager et négocier avec succès au sein de cette assemblée. Je veillerai, et vous m'y aiderez, à faire en sorte que les opinions puissent être exprimés en toute liberté, afin de privilégier une réflexion commune et des discussions ouvertes, dans le respect des personnes et des idées.

Comme j'aime à le dire, on est souvent plus intelligents à plusieurs. Je me réjouis donc d'échanger avec vous sur les sujets à venir.

Je vous propose, à toutes et à tous ici dans cette salle, un apéritif au terme de ce conseil municipal pour continuer d'échanger.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite une très bonne année constructive. »

Applaudissements.

M. LE PRÉSIDENT poursuit avec les communications du bureau.

CMNet 2.0

M. LE PRÉSIDENT explique que les communes de Vernier et Puplinge ont été retenues pour être communes pilotes dans le cadre de la refonte de l'application CMNet. M. LE PRÉSIDENT indique qu'une prochaine période de tests est prévue en octobre avant un test grandeur nature avec l'un des Conseils municipaux. Sauf objection de la part d'un conseiller, le secrétaire proposera que le CM y participe en cette fin d'année.

FC Puplinge

M. LE PRÉSIDENT informe les conseillers de la réception d'une invitation par le FC Puplinge, le 16 septembre 2024. Il donne lecture de celle-ci :

« M. le président du Conseil, Mmes et MM. les conseillers, nous avons le plaisir de vous inviter à notre Assemblée générale 2024 qui se tiendra le lundi 23 septembre 2024 à 19h à la salle communale de Puplinge. Nous vous prions de confirmer votre présence à puplinge@fcuplinge.ch, le délai d'inscription allant jusqu'au jeudi 19 septembre.

M. GRAND informe que l'exécutif sera malheureusement dans l'incapacité de répondre présent à cette invitation. Il n'y aura donc pas de représentation officielle au niveau de l'exécutif.

M. LE PRÉSIDENT remercie chaleureusement M. ARTER pour l'organisation du voyage du CM.

Applaudissements.

3. Communications du Maire

Présence du drapeau

M. LE MAIRE commence par expliquer la présence du drapeau dans la salle du CM. Le 26 septembre 1924, soit il y a un siècle, le CM a adopté les armoiries de Puplinge.

Inauguration IEPA et parking Frémis

M. LE MAIRE indique que le chantier de l'IEPA touche à son terme, et que la fondation de la commune de Puplinge pour le logement a arrêté une date pour son inauguration officielle avant les premiers emménagements. Il prie les conseillers de réserver leur samedi 26 octobre pour cette occasion. Une invitation à la population paraîtra prochainement avec les détails de la manifestation.

Rénovation du Cheval Blanc

M. LE MAIRE poursuit avec la rénovation du Cheval Blanc, et indique que ce chantier de la fondation de la commune de Puplinge pour le logement est sur le point de se terminer. Il indique que la réouverture devrait être effective lors de la première semaine d'octobre, après une année de travaux. M. LE MAIRE invite les conseillers à aller découvrir cet établissement public.

M. NUSSBAUM précise qu'un apéritif aura lieu le 5 octobre en fin d'après-midi, qui permettra

une visite pour tout le monde, si l'ouverture est possible (probablement vers 17h).

Nouveau véhicule pompiers

A ce sujet, M. LE MAIRE indique que la compagnie des sapeurs-pompiers de Presinge et Puplinge inaugurera son nouveau véhicule le vendredi 27 septembre à 18h au local du feu. Il précise que le CM est invité à cette manifestation.

Rue de Graman

M. LE MAIRE informe que le chantier de la rue de Graman a pris un retard conséquent en raison de problèmes organisationnels de SIG, dont la première phase de chantier dépend. Il déplore 2 mois de retard sur le planning initial. M. LE MAIRE explique que cette première phase a permis de constater que le travail est compliqué en laissant la circulation « ouverte » en permanence dans les deux sens. M. LE MAIRE ajoute qu'une série de propositions de restrictions de la circulation a été proposée à l'Exécutif, qui statuera en début de semaine prochaine. M. LE MAIRE met l'accent sur les multiples objectifs, notamment de permettre une avancée du chantier la plus rapide possible, assurer la sécurité des usagers de cet axe, et maintenir autant que possible les services publics (TPG, voirie, secours).

Accès aux bâtiments

M. LE MAIRE explique que depuis plusieurs années, le responsable des bâtiments rencontre des problèmes avec les cylindres électroniques Keso. M. LE MAIRE explique que le responsable des bâtiments a réalisé un comparatif technique et a retenu le système Simons Voss, qui répond aux besoins de la commune. Il informe que cette dépense se chiffre à près de CHF 50'000.-, et n'est pas prévue dans le budget 2024. Ainsi, M. LE MAIRE sollicite le Conseil municipal pour la réaliser et propose de renvoyer cet objet en commission Aménagement-Bâtiments-Mobilité. Enfin, il précise que cet argent pourra être traité comme un investissement avec amortissement sur 10 ans, ou bien comme un crédit budgétaire supplémentaire 2024 à inscrire dans le fonctionnement annuel.

M. LE PRÉSIDENT salue cette idée.

A la question de M. NICOLE, qui souhaite savoir de quand date cette installation, M. LE MAIRE répond qu'elle date d'au moins 10 ans.

M. ZWAHLEN note que le système avait déjà été changé une fois.

Mérite puplingeois

M. GRAND informe que les autorités de Puplinge entendent récompenser des citoyennes ou des citoyens, sociétés, associations ou groupements qui contribuent favorablement à la vie de la commune, ainsi qu'à son rayonnement et qui se sont particulièrement distingués, notamment dans les domaines sportif, culturel, économique, social, de développement durable ou autre. La commune de Puplinge souhaite ainsi les féliciter et les encourager à poursuivre leur activité avec le même enthousiasme. M. GRAND précise que les conditions d'octroi et le formulaire de candidature sont accessibles sur le site internet de la commune (www.puplinge.ch) sous la rubrique « Sports, Culture & Loisirs », et que les candidatures doivent être adressées à la Mairie avant le 1^{er} novembre de l'année en cours. Enfin,

M. GRAND précise que la remise du mérite se déroulera lors de l'apéritif communal ou lors d'un autre évènement communal de l'année qui suit.

Puplinge Sports et Loisirs

M. GRAND informe sur l'organisation d'une semaine de portes ouvertes du 30 septembre au 5 octobre 2024, de l'Association Puplinge Sports & Loisirs.. M. GRAND souligne également que la buvette Puplinge Sports et Loisirs a accueilli un nouvel exploitant, M. Fernando SAGUIER, habitant de la commune. Il précise que depuis le 26 août, la buvette est ouverte au public en semaine les lundis, mercredis, jeudis, vendredis de 16h à 22h30, ainsi que le weekend, selon les activités prévues.

Rencontre de la transition

M. GRAND déclare que l'association Éclore organise des « rencontres de la transition » autour des ODD – Objectifs de Développement Durable de l'ONU. Il indique que le but de ces rencontres est d'imaginer et de participer à un projet collectif durable dans sa commune. M. GRAND affirme qu'une « rencontre de la transition » se tiendra dans la salle communale le samedi 5 octobre, de 9h à 15h, sous la forme d'ateliers participatifs. Il s'agit d'un évènement convivial et familial, où des animations seront organisées pour les enfants de 6 à 12 ans. Enfin, M. GRAND précise que la participation est gratuite mais qu'il est nécessaire de s'inscrire en ligne, via le lien disponible sur le site internet de la commune, sous la rubrique « Actualités ». Il affirme se réjouir d'entendre les propositions de chacun pour des projets d'avenir durable à Puplinge.

Directrice établissement scolaire

M. NUSSBAUM informe que Mme DECHAMBOUX a pris sa retraite à la fin de l'année scolaire 2023-2024. Mme DI IORIO qui la remplace depuis le 1^{er} août 2024. M. NUSSBAUM souhaite au nom du CA une bonne retraite à Mme Déchamboux, et la bienvenue dans l'établissement scolaire à Mme Di Iorio.

Enjeux fiscaux

M. NUSSBAUM relate que les membres du CA seront appelés, en leur qualité de citoyennes et citoyens, à se prononcer, ces prochains mois, sur différents projets de lois concernant l'imposition. Il explique que l'effet de ces lois se fera sentir premièrement auprès des contributeurs, personnes physiques ou morales qui devraient bénéficier d'une réduction d'impôt. Ce projet impactera aussi négativement les finances communales car le Grand-Conseil a refusé le contre-projet de l'ACG, qui proposait que la réduction d'impôt s'applique uniquement sur la part cantonale. Il rappelle avoir déjà informé les membres du CM de l'impact de deux objets soumis en votation en 2024, soit une baisse d'un demi-million. M. NUSSBAUM fait part d'un autre projet, nommé « j'y vis, j'y paie », qui sera probablement soumis au vote en février 2025. Cette initiative et son contreprojet modifie la répartition de l'attribution de l'impôt. Il explique que, d'un système de partage entre la commune d'activité et la commune de résidence, il passerait à une attribution des impôts uniquement à la commune de résidence. M. NUSSBAUM précise que ce système nécessitera de revoir complètement la péréquation intercommunale pour retrouver un équilibre entre les communes.

4. Communications des Présidentes et Présidents de Commissions

- Ad hoc Campagne Bran

M. ZWAHLEN n'a rien de nouveau à signaler.

- Ad hoc Réaménagement Place Rose

M. DROZ indique que l'administration continue de travailler sur le sujet, et qu'elle a peut-être trouvé un prestataire pour les jets d'eau. Il n'a toutefois pas encore de date à communiquer.

- Aménagement - Mobilité – Travaux

Mme DI STASI rappelle que deux séances ont eu lieu depuis le dernier conseil municipal, une en avril et une en mai. Elle précise que certains points étaient ouverts à l'ensemble du conseil, notamment concernant la production de chaleur et le photovoltaïque liés à l'agrandissement de l'école. Mme DI STASI affirme que les études se poursuivent, et qu'une présentation du crédit de réalisation du lot 2 devrait être présentée au début de mars 2025. Elle indique que le réaménagement de la rue de Graman a également été évoqué. Mme DI STASI informe que la prochaine séance est agendée le 12 novembre prochain pour le budget, et que la dernière séance était également ouverte à l'ensemble du conseil pour le point concernant la campagne Bran.

- Cohésion sociale – Solidarité – Culture – Sport

Mme VERMEULEN n'a rien à signaler, et indique que la prochaine séance aura lieu le 9 octobre prochain.

- Environnement – Agriculture – Energie – Durabilité – Sécurité

M. ZWAHLEN n'a rien à signaler, et indique que la prochaine séance aura lieu le 26 septembre prochain.

- Solidarité internationale

M. FILLET rappelle que la commission s'est réunie le 18 juin dernier, et a préavisé favorablement les trois projets qui lui ont été soumis par la fédération genevoise de coopération, en lien avec l'eau. Il indique que les dossiers suivants ont également été préavisés favorablement : CHF 2'000.- pour l'association DIOBASSE Handicap, dans le domaine de la formation et de l'intégration, CHF 5'000.- à l'association Amis du SAKTHI Children's Home, notamment pour un orphelinat, et CHF 3'000.- à MAA (Maasai Aid Association) dans le domaine de l'éducation et l'attribution de bourses. M. FILLET affirme que face à la catastrophe humanitaire se déroulant à Gaza, la CSI a souhaité débloquer une aide d'urgence en faveur d'un organisme apolitique. Ainsi, une contribution de CHF 5'000.- sera versée à la Croix-Rouge suisse. Il indique enfin que le budget sera voté à la prochaine séance.

- Finances - Patrimoine - Économies locales

M. LE PRÉSIDENT indique qu'une séance aura lieu le 30 septembre prochain en commission élargie, et qu'une autre séance aura lieu le 18 novembre pour la commission elle-même avec une présentation du budget.

5. Décisions de l'ACG - Droit d'opposition des Conseils municipaux selon art. 60C LAC

M. LE PRÉSIDENT informe avoir reçu un certain nombre de décisions. Il propose de les passer en revue, afin de procéder aux votes.

Suite aux débats sur ces différents points, aucun vote concernant un éventuel veto du Conseil municipal n'est demandé.

6. Mutation parcelles 108 et 109 route de Cornière — vote de délibérations

M. LE PRÉSIDENT donne lecture de la délibération relative à la mutation des parcelles 108 et 109 route de Cornière, puis procède au vote.

➤ Par 16 voix pour, et 1 abstention, la délibération est approuvée.

7. Propositions individuelles et questions

Projet de changement de zone

M. NICOLE revient sur le projet de changement de zone avec les Brolliets et une partie de la Moutonnerie en utilité publique afin de déplacer la voirie, et pense qu'il serait plus judicieux de lier une partie de la campagne Bran en utilité publique, afin de laisser la voirie où elle se trouve, et de simplement construire des abris nécessaires. Il estime que cela coûterait moins cher, et que cela permettrait de nettoyer cette parcelle. M. LE MAIRE propose de prendre acte de sa demande, et d'y répondre en commission.

Rue de Frémis

Mme BERNARDO signale que le conteneur jaune se trouvant sur le trottoir rue de Frémis est très dangereux. M. LE MAIRE affirme qu'il sera enlevé avant la fin du mois. Il ajoute que les places de parking seront remarquées, et que le passage piéton provisoire sera également enlevé et remis à son endroit initial.

Parcelle sur l'ancienne route de Jussy

M. BRÜLHART fait remarquer que la parcelle se trouvant sur l'ancienne route de Jussy, allant de la route des Brolliets à l'ancienne ferme de Corninge possède des tables et des bancs, de même qu'autour du carnotzet, et souhaiterait qu'un de ces éléments soit installé près des terrains de pétanque. M. LE MAIRE prend note de l'intérêt de la Sphère d'utiliser ces tables et ces bancs, mais souligne que cet espace sert également aux pompiers et ne doit pas compromettre ceux-ci dans leurs missions, ni les manifestations. M. GRAND ajoute que la question était en suspens, puisqu'un projet de buvette est en cours entre la Sphère et la commune. M. BRÜLHART indique que ces éléments sont facilement déplaçables pour les pompiers.

M. LE PRÉSIDENT souhaiterait que la re-végétation du lieu se trouvant sur l'ancienne route de Jussy soit annoncée. M. GRAND indique qu'il serait judicieux de faire une seule annonce pour toutes les parcelles qui sont en train d'être revégétalisées.

M. NUSSBAUM note qu'il s'agit de la rue de Graman, et non de l'ancienne route de Jussy. M. LE MAIRE souligne que ce lieu pourrait être baptisé.

Éclairage

M. LÄDERACH signale que sur la route de Jussy, la région du giratoire n'est absolument pas éclairée le soir, y compris le passage piéton. M. LE MAIRE prend note de ce problème.

Bornes

M. LÄDERACH affirme au sujet des bornes, que le détecteur qui avait été installé pour les gros gabarits n'a jamais fonctionné. M. LE MAIRE prend note de ce problème.

Places de parking

M. ZWAHLEN demande à ce que les marquages au sol pour les places de parking qui avaient été masqués pour les travaux rue de Graman, soient remis. M. LÄDERACH précise qu'il s'agit des places de parking sur la route situées à la hauteur des allées 99-101 rue de Graman, et que des zébras y avaient été rajoutés aux extrémités afin de réduire la vitesse et d'éviter le parking sauvage. M. LE MAIRE affirme avoir demandé au canton de rétablir le marquage au sol depuis 1 an. Il s'agit en effet du domaine public cantonal.

Voyage du CM

M. ZWAHLEN demande, concernant le voyage du CM, à ce que le prix d'un conjoint soit annoncé à l'avance, si des changements ont lieu.

Communication au sein de la commune

M. DROZ suggère, concernant la communication de la commune, d'instaurer des groupes WhatsApp ou autre, afin de transmettre des informations, et que les personnes puissent

s'échanger des idées. Cette idée lui a été inspirée de la commune d'Archamps, en France voisine, qui fonctionne bien. M. LE MAIRE confirme qu'une idée d'application dédiée à la commune est actuellement discutée. Toutefois, il précise que la protection des données est un sujet auquel il faut veiller.

La parole n'étant plus demandée et l'ordre du jour épuisé, M. LE PRÉSIDENT clôt la séance à 21h44.

Le Président
Thomas HUNZIKER

Le Vice-Président
Etienne SCHMELZER

Le Secrétaire
Patrick ARTER

Puplinge, le 18 septembre 2024